Publication du Focus Sécurité sur le dérochetage et le débriquetage

Mai 2025

Sortie du dernier "Focus Sécurité" de France Ciment, concernant les opérations de dérochetage et débriquetage.

En cimenterie, le dérochetage fait référence au processus de nettoyage ou d'élimination des dépôts de matière durcis (clinker, poussières, ciment) qui se forment à l'intérieur des équipements. Le débriquetage désigne l'enlèvement des briques réfractaires qui tapissent l'intérieur des fours rotatifs ou d'autres équipements soumis à des températures élevées.

Ce Focus présente comment éviter les accidents propres à ces opérations ainsi que les bonnes pratiques qu'une entreprise doit suivre dans ce contexte.

A retrouver dans la partie "Santé et sécurité en cimenterie" d'Infociments.

Retrouvez toutes les fiches "sécurité"



Article imprimé le 27/11/2026 © infociments.fr